

Pas de tronc commun sans gratuité

ENSEIGNEMENT La CSC veut des gages pour une éducation pluridisciplinaire

- ▶ Le syndicat chrétien vient de livrer son analyse des propositions officielles autour du tronc commun.
- ▶ Elle veut des assurances en termes d'encadrement, refuse les périodes de 45 minutes et exige une gratuité effective pour tous.

Hiver décisif pour le Pacte d'excellence. Hiver décisif surtout pour la mesure phare qui charpente l'ensemble : un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire, depuis la maternelle jusqu'à la troisième secondaire. Ceci en lieu et place de l'actuel enseignement général à options jusqu'à 14 ans. Si la période est décisive, c'est aussi parce qu'une « journée de consensus » entre parents et enseignants (le 20 janvier) devrait contribuer à fixer le contenu de ce tronc commun. Après avis des autres partenaires, la ministre Schyns (CDH) établira une proposition de grille horaire qu'elle soumettra au gouvernement en février ou mars. A propos d'avis, la CSC-Enseignement a le sien, bien tranché, et divulgué aux partenaires en guise de cadeau de rentrée. De quoi relancer des débats sur les questions très polémiques. Explications.

1 Fin de la surveillance par les profs. Le tronc commun va de pair avec la maîtrise, par tous, des savoirs de base. Jusqu'à présent cette maîtrise était intimement liée au redoublement (tu sais, tu passes ; tu ne sais pas, tu fais du sur-place). Demain, on mettra en place un mécanisme baptisé RCD (pour « remédiation, consolidation, dépassement »). « Impossible à gérer avec des classes surpeuplées, analyse Eugène Ernst, secrétaire général de la CSC-Enseignement. Le mécanisme RCD doit donc s'accompa-

gner d'une diminution significative et contraignante du nombre d'élèves par classe. » S'accompagner aussi d'un renforcement du personnel auxiliaire d'éducation, notamment au fondamental : « Si on veut qu'un enseignant se consacre pleinement au pédagogique, il doit être délesté de ses obligations de surveillance ». Possible ? « Possible avec le volume d'emploi actuel... à condition que l'on allège la grille horaire des élèves. »

2 Gratuité réelle pour tous. On l'a dit, le tronc commun devrait faire la part belle au multidisciplinaire, y compris par exemple la créativité, l'expression artistique, la citoyenneté... Des thèmes qui supposent l'achat de matériel, la participation à des activités culturelles, des déplacements... « Ces frais ne peuvent plus être source de discrimination sociale. Tout ce que le tronc commun met en place/organise au profit des apprentissages doit observer le principe de gratuité de l'enseignement. C'est une condition sine qua non, il n'est plus question que des activités permettent aux écoles de faire le tri entre les élèves ».

3 Sus aux périodes de 45 minutes. Le changement et l'étendue de la grille horaire n'ont pas fini de faire jaser dans le secteur. Il faudra, exige la CSC, permettre aux professeurs touchés de se qualifier pour se donner de nouvelles

perspectives d'emploi. Il convient aussi de maintenir, voire d'alléger la grille :

28 périodes de cours en primaire (dont deux de RCD), de 30 à 32 au fil des années en secondaire. Par ailleurs, la CSC oppose un non ferme à l'organisation en périodes ou en doubles périodes de 45 minutes (au lieu de 50) dans un volume horaire globalement identique. Selon la CSC, cela reviendrait à proposer, au secondaire, 36 périodes de cours au lieu de 32 « donc d'alourdir la charge des élèves car c'est le nombre d'heures de cours qui va peser dans la balance ».

4 Langues anciennes et modernes. Une deuxième langue s'imposera à tous dès la troisième primaire. Anglais, néerlandais, allemand ? Pour éviter des choix de relégation, Eugène Ernst se dit favorable à une homogénéisation sur base de réalités locales (le néerlandais à Bruxelles, l'allemand dans la région de Verviers...).

Enfin, le syndicat n'échappe pas à la polémique sur l'intérêt du latin pour tous : soutien par rapport à l'apprentissage du français ou source de sélection d'élèves ? La CSC n'a pas pu trancher en interne.

Elle propose dès cette alternative : intégrer les langues anciennes dans le parcours de découverte de différents secteurs professionnels et disciplines. ■

ERIC BURGRAFF

MIEUX COMPRENDRE

Le tronc commun

Sept domaines d'apprentissages composent le tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire (sans option) : la langue ; les différentes formes d'expression artistique ; les compétences en mathématique, en sciences, en géographie physique

et les compétences techniques et technologiques ; les sciences humaines et sociales, la philosophie et la citoyenneté ; les activités physiques, bien-être et santé ; la créativité, l'engagement et l'esprit d'entreprendre ; apprendre à apprendre et à poser des choix. Il s'étendra de la 1^{re} maternelle à la 3^e secondaire. L'idée est de permettre à tous d'obtenir des savoirs diversi-

fiés pour choisir positivement son orientation entre filière de transition et de qualification.

Les consultations

De janvier à juin, un millier de parents et enseignants sont invités à une consultation citoyenne pour élaborer la suite du Pacte.

www.anousdejour.be